



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-52432>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-52432

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-43323

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes Ouche et Montagne

Correspondant : SEGUIN Patrick, Président

Adresse : 5, place de la Poste, 21410 Sainte Marie sur Ouche

Coordonnées :

Téléphone : +33 380497743

Courriel : accueil@ouche-montagne.fr

Adresse internet : <http://www.ouche-montagne.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Etude de faisabilité et de programmation pour la mise en valeur du château de Mâlain et la création d'un espace d'accueil touristique

CPV - Objet principal : 71241000

Lieu d'exécution : rue du Four, 21410 MALAIN

Section 4 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 5 - Informations rectificatives

- Dans la rubrique "Section 7- Critère de selection"

Au lieu de : "Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : Critère prix : 40% Critères techniques : 40% Critère délais : 20%", **lire :** "Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : Critère prix : 40% Critères techniques : 40% Critère délai : modalités d'organisation prenant en compte les contraintes liées au marché (nombre de réunion, délai de décision, répartition des tâches) 20%"

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/05/2024